

politiques des Français de Tunisie (2^e chambre parallèle à l'Assemblée tunisienne, éventuellement double nationalité), équité promise dans la justice et la répression, prochaines mesures de grâce, problème de la future Constitution tunisienne (Charte octroyée), contacts prétendus de l'ex-sultan Ben Youssef avec les Allemands durant la guerre (Rapports « douteux » saisis à Berlin — pas de suite), violation du sanctuaire de Moulay Idriss (Précédents arabes), réconciliation recherchée dans « une marche puissante et décisive vers l'avenir au coude à coude » [27 août 1954] (p. 4332 à 4335); Réponse à M. de Savière (p. 4338), — Associe le Gouvernement à la commémoration du 10^e anniversaire de la libération de Paris [26 août 1954] (p. 4255, 4256). — Répond à une question : de Mlle Marzin relative à la mise à la retraite des instituteurs [27 août 1954] (p. 4312); — de M. Joseph Dumas relative aux investissements prévus par le décret du 9 août 1953 en matière de construction [27 août 1954] (p. 4312); — de M. Barthélemy relative à l'indemnisation de victimes de calamités naturelles dans le Jura [27 août 1954] (p. 4312). — Prend part à la discussion : du projet de loi relatif aux dépenses du MINISTÈRE DES AFFAIRES MAROCAINES ET TUNISIENNES pour l'exercice 1955, Etat A : *Demande de disjonction de M. Quilici (Engagement du personnel par contrat, affectation de contrôleurs civils du Maroc et de Tunisie, lutte contre la propagande hostile à notre œuvre en Afrique du Nord, nouveau plan de modernisation et d'équipement quadriennal)* [22 novembre 1954] (p. 5230, 5231); Chap. 31-01 : *Amendement indicatif de M. Lecourt (Affiliation à la sécurité sociale des fonctionnaires détachés en Tunisie et au Maroc)* (p. 5235); — des interpellations sur la situation en Afrique du Nord : *Discussion générale (« Politique de faiblesse et d'abandon » injustement reprochée au Gouvernement, hommage au général de La Tour, vanité d'une politique de force pure, pertes civiles et militaires causées par les fellaghas, renforts militaires envoyés, défense de « l'opération-pacification », son mécanisme, hommage aux deux principaux exécutants, démenti de tout engagement secret corrélatif, usage de balles dum-dum démenti, sort des anciens combattants tunisiens, concordance totale des positions de base française et tunisienne, ratification prévue des futurs accords par le Parlement et par le Bey, forme des futures*

institutions tunisiennes, responsabilité de la France en matière diplomatique et militaire, partage pour le maintien de l'ordre public, droits et garanties reconnus aux résidents français, maintien et amélioration de l'union douanière et monétaire avec la France, évolution vivifiante de ce qui fut l'empire français) [10 décembre 1954] (p. 6070 à 6074); *Défense du général de La Tour qui a « toute la confiance du Gouvernement »* (p. 6055, 6056); — d'interpellations sur la situation en Afrique du Nord : *Les négociations franco-tunisiennes, les pierres d'achoppement, exposé des conventions, les autorités liées par elles, l'aide économique à fournir* [3 février 1955] (p. 677 et suiv.). — Donne sa démission de *Ministre des Affaires marocaines et tunisiennes* (Cabinet Mendès-France) [5 février 1955] (séance du 7 février 1955, p. 785). Cesse d'expédier les affaires courantes [23 février 1955] (*J. O.* du 24 février 1955, p. 2072). = S'excuse de son absence [16 mars 1955] (p. 1494). = Obtient un congé [16 mars 1955] (p. 1494).

FOUQUES-DUPARC (M. Henri), *Député d'Oran* [1^{er} collège] (*R.S.*).

Secrétaire d'Etat à l'Aviation civile,

Cabinet MENDÈS-FRANCE

du 20 janvier 1955 au 23 février 1955.

Son élection est validée [6 juillet 1951] (p. 5901). = Est nommé membre : de la Commission de la marine marchande et des pêches [17 juillet 1951] (**F. n° 5**); de la Commission de la Presse [17 juillet 1951] (**F. n° 5**); de la Commission des boissons [7 août 1951] (**F. n° 18**), [20 janvier 1953] (**F. n° 216**), [18 janvier 1955] (**F. n° 482**); de la Commission des moyens de Communication et du tourisme [24 juin 1952] (**F. n° 153**), [20 janvier 1953] (**F. n° 216**), [19 janvier 1954] (**F. n° 341**), [18 janvier 1955] (**F. n° 482**); de la Commission de la défense nationale [19 mars 1955] (**F. n° 512**).

Dépôts :

Le 12 mai 1953, une proposition de loi tendant à compléter l'article premier de la loi n° 372 du 13 mars 1942, autorisant le maintien

en activité au delà de la limite d'âge des fonctionnaires et agents des services publics de l'Etat, n° 6139. — Le 12 mai 1953, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à modifier (ou à compléter) l'article 4 du décret du 28 mai 1936 relatif à la titularisation du personnel ouvrier des établissements militaires, n° 6140. — Le 6 mai 1954, une proposition de loi tendant à accorder de toute urgence un secours de 100 millions de francs aux sinistrés du département d'Oran, victimes des inondations, n° 8413. — Le 24 novembre 1954, une proposition de loi tendant à faire bénéficier les invalides et paralysés d'Algérie des dispositions de la loi n° 49-1094 du 2 août 1949, n° 9555.

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi relatif au développement des crédits de fonctionnement des services civils en 1952 ; AVIATION CIVILE ET COMMERCIALE, Chap. 1060 : *Amendement de M. Bouret tendant à réduire de 1.000 francs les crédits pour la navigation aérienne (Publication des rapports sur les accidents aériens)* [12 décembre 1951] (p. 9065, 9066); — du projet de LOI DE FINANCES pour 1953, Art. 24 : *Amendement de M. Badie tendant à supprimer l'article annulant le décret du 30 septembre 1953 fixant le régime des prestations viniques des producteurs de vin* [13 décembre 1953] (p. 6738, 6739); — du projet de loi relatif à la réforme fiscale, Art. 6 : *Son amendement (Exonération de la taxe sur les prestations de service pour la partie des transports internationaux effectués en France)* [26 mars 1954] (p. 1341, 1342). — Dépose une demande d'interpellation sur les événements d'Algérie [9 novembre 1954] (p. 4816); est entendu sur la fixation de la date de discussion : *Clef du problème nord-africain à rechercher à l'O.N.U., mesures exceptionnelles de sécurité nécessaires, loyalisme général de la population autochtone, « agents de l'étranger » parachutés, tentation de l'auto-défense, unification nécessaire du commandement militaire et des services de renseignements* [12 novembre 1954] (p. 4958, 4959). — Prend part à la discussion du projet de loi relatif aux dépenses du Ministère des Travaux publics, transports et tourisme (III. AVIATION CIVILE ET COMMERCIALE) pour l'année 1955, Etat B, Chap. 5890 : *Son amen-*

dement indicatif (Aérodrome d'Oran La Sénia) [17 novembre 1954] (p. 5161); *Le retire* (p. 5162). — Est nommé *Secrétaire d'Etat à l'Aviation civile* (Remaniement du Cabinet Mendès-France) [20 janvier 1955] (*J.O.* du 21 janvier 1955) (p. 803). — Donne sa démission de *Secrétaire d'Etat à l'Aviation civile* (Cabinet Mendès-France) [5 février 1955] (Séance du 7 février 1955, p. 785). — Cesse d'expédier les affaires courantes [23 février 1955] (*J.O.* du 24 février 1955, p. 2072).

En qualité de Député :

Prend part à la discussion d'interpellations sur l'Algérie : *Organisation d'un camp d'entraînement du M.T.L.D. au Maroc espagnol, fidélité de l'Oranie à la France, politique de réformes et de conciliation* [12 octobre 1955] (p. 5057, 5058). — S'excuse de son absence [13 janvier 1953] (p. 58), [11 août 1954] (p. 4087), [26 novembre 1954] (p. 5460), [24 mai 1955] (p. 2918), [8 novembre 1955] (p. 5500). — Obtient des congés [13 janvier 1952] (p. 58), [11 août 1956] (p. 4087), [26 novembre 1954] (p. 5460), [24 mai 1955] (p. 2918), [8 novembre 1955] (p. 5500).

FOURCADE (M. Jacques), Député des Hautes-Pyrénées. (R. I.)

Son élection est validée [6 juillet 1951] (p. 5901) = Est nommé Président de la Commission des territoires d'outre-mer [19 juillet 1951] (F. n° 7). — Est nommé membre : de la Commission des territoires d'outre-mer [17 juillet 1951] (F. n° 5), [20 janvier 1953] (F. n° 216); de la Commission de la justice et de législation [3 juin 1953] (F. n° 265), [19 janvier 1954] (F. n° 341), [18 janvier 1955] (F. n° 482).

Dépôts :

Le 11 février 1952, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à accorder un secours d'urgence aux personnes victimes des inondations dans le département des Hautes-Pyrénées, n° 2597. — Le 24 juin 1952, une proposition de loi relative à la liquidation amiable des sociétés, n° 3784. — Le 23 février 1955, une proposition de résolution tendant à décider la révision des articles 71, 72, 73 et 74 de la Constitution, n° 10199.